http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/index.php



L'éditorial du JDJ n°417 par Benoit Van Keirsbilck

Entre désordre organisé et incompétence crasse

En Belgique, laisser des personnes à la rue pendant des jours et des jours, sous prétexte de la saturation des centres d'accueil, est un phénomène récurrent qui n'émeut pas grand monde, en tout cas du côté des décideurs.

À côté de l'amateurisme et du fatalisme de façade des Secrétaires d'État à l'accueil successifs, on constate le silence assourdissant des autres responsables politiques, en premier lieu du Premier Ministre.

L'extraordinaire capacité de mobilisation du public et des associations, qui pallient depuis des années les carences des autorités (1), permet à ces dernières de ne pas s'en préoccuper outre mesure, voire même d'entraver l'action de ces plateformes citoyennes accusées quand ça arrange le politique d'aider des personnes en séjour irrégulier.

Le triste spectacle des campements improvisés devant le Petit-Château depuis près d'un an, en est une sempiternelle illustration. Le changement de lieu pour l'enregistrement des demandes d'asile et d'accueil (du Parc Maximilien au Petit-Château et maintenant au Bd. Pachéco) n'apporte qu'un surplus de difficultés pour les intéressés, mais strictement aucune solution.

Y a-t-il volonté délibérée d'organiser ce désordre qui pousse les candidats à l'accueil à aller voir ailleurs, eux qui espéraient pouvoir panser leurs blessures accumulées par des mois d'exil et de violence à tous les coins de rue ?

Ou s'agit-il de l'illustration d'une incompétence crasse ?

Pour notre part, nous n'hésitons pas : c'est l'un et l'autre, avec le mépris en plus !

La mise en place en urgence d'un lieu d'enregistrement et de filières d'accueil pour les réfugiés ukrainiens est bien la preuve que quand on veut, on peut. Mais c'est une illustration parmi d'autres du double standard, s'agissant de l'accueil des personnes qui fuient leur pays, discrimination pleinement assumée, entre autres, par le précédent Secrétaire d'État.

Dans les pages qui suivent, on lira des analyses sur le système d'accueil des enfants non accompagnés, avec toutes ses failles et manquements, ainsi que l'évaluation d'une initiative d'accueil à très bas seuil (pratiquement inconditionnel) pour les enfants en transit, menée en tant que projet pilote pendant des mois par MSF (dont la reprise par les pouvoirs publics, bien qu'annoncée, n'aura pas lieu avant des années, du fait de la réorganisation de tout le quartier situé autour de la Gare du Midi).

Mais on lira aussi dans ce numéro 417 du JDJ [en Tribune] l'appel lancé au Premier Ministre par la société civile qui une fois de plus fait le job de l'État : proposer des solutions pratiques, réalistes pour le très court, moyen et long terme.

Une réponse claire et précise à la nouvelle Secrétaire d'État, Nicole De Moor, qui à peine en place, avait déjà bien rôdé son discours fataliste : «*on fait ce qu'on peut !*»

Eh bien chère Madame, si vous ne pouvez pas plus, dépêchez-vous de céder la place à quelqu'un de plus compétent.

Benoit Van Keirsbilck

---

(1) Non sans grandes difficultés comme l'atteste la décision annoncée ce 21/09/2022 par le Hub Humanitaire de fermer partiellement, faute de moyens.

Le sommaire du numéro 417

ARTICLES

1

Éditorial : Entre désordre organisé et incompétence crasse — **Benoit Van Keirsbilck**

3

Tribune : La sortie de crise de l'accueil des demandeurs de protection. Appel au Premier Ministre

4

Quand «année complémentaire», «obligation scolaire» et «extrême urgence» ne font pas bon ménage ! — **Jancy Nounckele**

8

Accueil des mineurs étrangers non accompagnés en Belgique : le règne de l'incompétence ? — **Friha Bellakhdar**

9

PREMIERE PARTIE: Définition, procédures et droits: cadre théorique

14

DEUXIEME PARTIE: La prise en charge et l'accueil des MENA, en pratique: état des lieux

19

Mineurs étrangers non accompagnés en transit. Le projet pilote de **Médecins sans frontières**

22

«T'as quel âge ?» : analyse transversale de quelques infra-majorités en droit belge (1e partie) — **Delphine de Jonghe**

DOCUMENTS

27

Avis n° 243 du 3 juin 2022 de la Commission de déontologie de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse

JURISPRUDENCE

31

CEDH - arrêt H.M. et autres c. Hongrie – 2 juin 2022 — Conditions de vie dans une zone de transit d'une famille et ses enfants – Menottage du père accompagnant son épouse enceinte à l'hôpital – Traitements inhumains et dégradants (article 3) – Détention sans base légale – Pas de possibilité de faire examiner la situation par un juge – Violation du droit à la liberté et à la sûreté (article 5, § 1) – Violation du droit à ce qu'un tribunal statue à bref délai sur la légalité d'une détention

32

CEDH - arrêt I.G.D. c. Bulgarie – 7 juin 2022 — Autorités internes n'ayant pas assuré un contrôle périodique à intervalles réguliers afin de vérifier la nécessité du maintien d'un adolescent en internat sociopédagogique – Absence en droit interne d'un contrôle judiciaire

périodique et automatique – Violation de l'article 5, § 4 – Vie privée et familiale – Absence de recours effectif – Décision de placement du requérant principalement pour sanctionner son comportement jugé déviant, dont la mère assumait difficilement ses responsabilités parentales – Mesures moins contraignantes non envisagées – Pas d'examen de la situation du requérant victime de violences dans l'internat – Décision exécutée durant trois ans – Intérêt supérieur de l'enfant non analysé par les autorités – Procédures sans garanties proportionnées à la gravité de l'ingérence et des intérêts en jeu – Absence de mesures afin de faciliter le rapprochement entre la mère et son enfant et d'adapter la situation individuelle de ce dernier – Violation de l'article 8 combiné à l'article 13

34

C.E. (6e ch. réf.), 27 juillet 2022, n° 254.299, asbl S. — Evacuation d'un camp scout dans les 24 heures – Arrêté du Bourgmetre – Pas d'avertissement préalable – Pas d'audition des responsables du camp scout – Mesure disproportionnée et irréalisable – Suspension en extrême urgence

38

Bruxelles (30e ch. jeunesse), 30 décembre 2021 Placement d'un enfant chez un parent – Art.387bis de l'ancien Code civil – Requalification des réquisitions du Ministère public – Suspension d'une mesure en matière d'autorité parentale incompatible avec la concrétisation d'une mesure de protection – Art. 7/1 la loi du 8 avril 1965

JEUNES À DROIT

43

«*Commerce équitable, c'est aussi mon droit !* », une activité de village pour sensibiliser les 8-12 à un monde plus juste et solidaire. – **Patricia Debaar**

ICI ET AILLEURS

Changement à l'ONE

Laurent Monniez a été désigné administrateur général de l'ONE à titre temporaire (un an renouvelable) en remplacement de Benoît Parmentier parti à la pension.

Cette nomination s'inscrit dans la continuité de l'Office, puisque M. Monniez était déjà directeur général adjoint depuis 14 ans. Elle intervient à un moment crucial pour l'institution qui doit mettre en oeuvre son Contrat de Gestion 2021-2025

Eddie Gilson est transitoirement désigné directeur général adjoint pour l'accueil.

Erratum

Sur le remboursement du vaccin contre le papillomavirus (Ici et ailleurs, JDJ n° 416, p. 46), nous avons été un peu fort en parlant d'un projet de loi.

Il s'agit seulement d'un arrêté ministériel (du 16 août 2022) modifiant la liste des médicaments remboursés (publié le 22 août).

Non-recours toujours ! …

Le numéro de juin 2022 de PAUVéRITé, le trimestriel du Forum bruxellois contre les inégalités (qui réunit une cinquantaine d'organisations actives dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale en Région bruxelloise), offre une analyse du non-recours à la loupe des appels reçus au numéro vert «Allo? Aide Sociale » (0800/35.243) et des situations vécues par les citoyens.

Ce dispositif gratuit et anonyme, mis en place par la Fédération des Services Sociaux (FSS), permet à tous les Bruxellois et Bruxelloises d'obtenir des informations, une écoute et une réorientation professionnelles en lien avec leurs difficultés sociales.

… Fermeture des guichets et …

Depuis sa création, le 30 mars 2020, ce dispositif a permis de répondre à près de 7.000 appels qui révèlent les limites d'un État social actif, de plus en plus digitalisé, qui accentue les difficultés des personnes les plus fragilisées pour qui l'octroi et le maintien de droits s'apparentent à une lutte de plus en plus ardue.

Le non-recours aux droits renvoie à toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre, phénomène social de plus en plus documenté.

… dématérialisation des services aux usagers…

Les autrices, Pauline Feron et Charlotte Maisin, chercheuses et sociologues à la cellule recherch'action de la FSS, ont analysé les appels reçus au n° vert depuis avril 2020, pour en tirer un bilan, déceler certaines des logiques à l'oeuvre dans le processus de digitalisation et les questions qu'il soulève et enfin aborder les pratiques des services et poser la question de l'effectivité du système.

… l'expérience de «Allo ? Aide sociale»

Le non-recours est multiforme, multisectoriel et transversal; il s'applique à un large éventail de droits et prend différentes formes.

Le principe de la fourniture universelle des services publics est mis à mal : quelle population a accès aux droits et aux services auxquels elle est éligible ? Qui n'y a pas (ou plus) accès ? Avec quelles conséquences ? Et comment y faire face ? À lire sur : www.le-forum.org

Dématérialisation des services au public

Sur le même thème, dans le contexte de la Journée internationale de l'alphabétisation, le 8 septembre 2022, l'association Lire et Écrire Bruxelles s'est mobilisée avec de nombreuses associations et citoyens pour des guichets accessibles à tous et une égalité d'accès aux droits, et contre la dématérialisation des services au public dont les personnes en difficulté sont les premières victimes.
https://lire-et-ecrire.be

Priorité aux flamands …

La Flandre a relevé de 55 à 65 % la proportion de places réservées en priorité aux élèves dont l'un des parents maîtrise suffisamment le néerlandais pour les écoles néerlandophones de Bruxelles et introduit une nouvelle priorité, pour 15 % des places disponibles dans l'enseignement secondaire, pour les élèves ayant accompli au moins neuf ans d'enseignement fondamental en néerlandais.

… n'est pas discriminatoire

Saisie par la COCOF et la FWB, la Cour constitutionnelle considère que ce changement n'introduit pas de discrimination fondée sur la langue et qu'il respecte le principe de la loyauté fédérale, la mesure étant proportionnée aux objectifs poursuivis et la différence de traitement étant raisonnablement justifiée.

La Cour constitutionnelle annule la disposition fixant à neuf années, la durée requise du parcours scolaire dans l'enseignement fondamental néerlandophone pour bénéficier du régime de priorité concerné (clause qui pose par exemple problème pour les élèves qui sont en avance d'une année !). (arrêt n° 7/2012)



Les bésicles de Jiji

Satyre incorrigible

Selon un billet de l'*Agence* ***France*** *Presse* (reproduit par *Le Soir*, 15 avril) : « *L'acteur Cuba Gooding Jr a reconnu avoir* ***embrassé*** *une* ***serveuse de force*** *dans le cadre d'un accord*

devant un tribunal », quel **endroit**, peu importe que la victime ait été **musclée** ! En outre, « *l'acteur a été accusé par plus de 20 femmes d'**attouchements sur plusieurs décennies*** », c'est vraiment ne se refuser aucun **tripotage**. Il y a 30 ans que la dénonciation du harcèlement sexuel se heurte aux plaisanteries de corps de garde, inutile d'en provoquer d'autres.

À ce sujet répugnant, *Le Soir* (4 mai) sur l'**auditorat** du travail du Brabant wallon et les turpitudes à l'UCL : « *En février,* De Morgen *avait* [signalé] *une enquête pour harcèlement sexuel, ouverte **au sein** du même **auditorat*** ». Là aussi, alors ? Il suffisait d'écrire « *ouverte **par** le même…* ».

Morts de chaud ?

Charleroi Mag, la gazette communale (avril-mai), nous apprend que l'échevin Ecolo de l'Énergie multiplie les initiatives pour la « *récupération de **chaleur fatale*** ». Il s'agit de celle que produit **inévitablement** une activité humaine dans la poursuite d'un autre but, comme aujourd'hui l'industrie. En anglais, on parle de « *waste heat* » et en néerlandais d' « *afvalwarmte* », mais qui a introduit en français l'usage d'un adjectif qui ne peut suggérer qu'une **issue mortelle** ?

Soyez patients

Le *Moniteur* du 3 mai 20**22** livre la traduction allemande de l'arrêté royal du 21 octobre 20**18** « *fixant les critères pour identifier un **patient palliatif*** ». Reconnaître un/e **malade** qui en **soigne** un/e autre plus mal en point, enfin ? Pas du tout : l'arrêté concerne le patient qui peut **recevoir** des soins palliatifs. L'annexe, consacrée à « *l'échelle d'identification* », s'ouvre par une question d'une exquise délicatesse : « *Seriez-vous surpris si votre patient venait à **décéder** dans les 6 à 12 prochains mois ?* ».

Téléportation

Question de connaissance du Code de la route dans *Touring Magazine* (mai) : « *Vous pédalez sur un chemin du RAVel, le long du canal. **Pouvez**-vous y **croiser** un cyclomoteur de classe B (…) ?* ». La bonne réponse est « ***Non*** » : pas d'autre solution que se **dématérialiser** comme dans *Star Trek* ? Point : le commentaire explique que la circulation d'un véhicule à moteur est **interdite** sur une telle voie. Mais la formulation est stupide : dans pareil questionnaire, il faut savoir ce qu'on est **autorisé** à faire, pas ce qui **arrive éventuellement**.

Ça tombe dru

- Dans *SOSoir*(9 avril), l'autre chroniqueur gastronomique : « [De grands **cuisiniers**] *ont édité des livres qui se sont vendus comme des **petits pains*** ». Reconvertis dans la **farine**.
- Et *Léna*,le supplément du journalisme européen (30 avril), reproduit un article polonais sur les pionnières du sport automobile : « *À **Vancouver**, Mildred Bruce* [reprit les] *commandes d'un avion et **longea** la côte **ouest** des États-Unis pour gagner **New York*** ». Par le **cap Horn** ?
- *Horeca Magazine* est intégralement bilingue, mais dans le n° 219 d'octobre 2021, le traduiseur a eu du mal avec les propos d'un chef flamand : « *Le **sanglier** et le **marcassin*** [sont] ***deux** animaux **complètement différents*** ». Regardez les **rayures** du second.

- Le bulletin *SocialEye* de Wolters Kluwer (13 avril) mentionne un cas de jurisprudence : « ***Rupture** pour motif grave d'un **conseiller en prévention*** ». La **sanction** paraît **sévère**.
- Sur l'internet, un site *Passion cuisine* détaille l'histoire et les délices du **steak tartare**. Il démolit la légende des cavaliers orientaux qui attendrissaient la viande crue sous leur **selle** : « [Nulle part] *nous ne trouvons* [une telle recette] *dans les **anales*** ». Bon appétit.
- L'éditorialiste des *Novelles*, canard étudiant de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB (mars), s'extasie : « *Il y a longtemps que nous* [ne pouvions plus] ***profiter** de l'**air** pleinement, dans les **auditoires**, les **magasins** ou (…) l'**HORECA*** ». Tellement mieux qu'un ***kot* étouffant**.
- Un communiqué vengeur de la direction de **Ryanair**, diffusé le 22 avril : « *La CNE a déclenché une **grève unilatérale*** ». Patrons, syndicats, même combat.
- Au *Moniteur* du 10 mai, un arrêté royal du 9 mai 2022 relatif au conseil d'administration d'A.S.T.R.I.D. (le réseau de communication des services de secours et de sécurité) : « *Considérant que les mandats de (X), (Y) **en** (Z) ont **échoué*** ». Le traduiseur s'est **échu**.
- Dans *Le Soir* (11 avril), sur le 1er tour de la présidentielle en France, un intertitre : « *Le pouvoir des **chats*** ». Pas les **e-bavardages**, les félins de **M. Le Pen**, voyez leurs photos sur les **réseaux asociaux**. « Non ! » miaule la petite **anar** (de couleur et de caractère) qui nous héberge.
- *Ibidem* (15 avril), au sujet de l'interdiction de l'**abattage** rituel à Bruxelles-Capitale, un député PS anonyme : « *Je ne **voterai** pas la **couture** sur le **pantalon*** ». Arrêtez les **cruautés** !
- Aussi (9 mai), « *Les antiquaires belges réclament le retour d'une **cellule dédiée** à la **police*** ». Certes, un **lieu de mémoire** très approprié pour certains **flics**.
- Itou (18 mai), le chroniqueur de la famille Windsor : « *Harry et Meghan (…) ont **parlé** à tort et à travers de* [Charles, Camilla, William, etc.] *et sont devenus **inaudibles** au Royaume-Uni* ». Le terme s'applique à un message qu'on ne **peut** entendre ou comprendre ; comment en vient-il à signifier qu'on ne **veut** pas ?
- Encore (19 mai), le supplément *Immo* publie une annonce de mise en vente près de Durbuy : « *un **château** datant du **XXIème*** ». Du **très** faux-vieux.